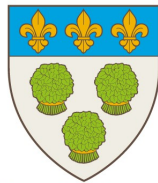




REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de l'Eure  
Arrondissement d'Évreux

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2019



Ville de Vernon  
EN NORMANDIE

L'an deux mil dix neuf, le vendredi treize décembre à vingt heures ,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur OUZILLEAU, Maire.

Étaient présents :

M. François OUZILLEAU, Maire,

M. Thierry CANIVET, Madame Catherine GIBERT,  
Mme Dominique MORIN, Monsieur Johan AUVRAY,  
Mme Nicole BALMARY , M. Jérôme GRENIER, Mme  
Léocadie ZINSOU, M. Alexandre HUAU-ARMANI, M.  
Sébastien LECORNU, Mme Juliette ROUILLOUX-  
SICRE, Adjoints

Mme Jeanne DUCLOUX, Monsieur Yann  
FRANCOISE, M. Philippe GUIRAUDON, M. Hervé  
HERRY, Mme Evelyne HORNAERT, M. Jean-Marie  
MBELO, M. Luc VOCANSON, M. Steve DUMONT,  
Mme Sylvie MALIER, M. Philippe NGUYEN THANH,  
Mme Hélène SEGURA, M. Gabriel SINO, Mme Agnès  
BRENIER , M. Valentin LAMBERT, Conseillers  
municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Aurélie BLANCHARD à M. Sébastien LECORNU  
M. Philippe CLERY-MELIN à Monsieur Johan  
AUVRAY  
Mme Nathalie LAMARRE à Mme Dominique MORIN  
Mme Nathalie ROGER à M. François OUZILLEAU  
M. Jean-Claude MARY à Mme Sylvie MALIER  
Mme Brigitte LIDÔME à M. Steve DUMONT  
M. Henri-Florent COTTE à Mme Agnès BRENIER

Absents :

Mme Mariemke de ZUTTERE  
Mme Marie-Laure HAMMOND  
M. Erik ACKERMANN

Secrétaire de séance : M. FRANCOISE

N° 159/2019

Rapporteur : Catherine GIBERT

OBJET : Adhésion à la Ligue de l'Enseignement

Commune de VERNON

La Ligue de l'Enseignement, association nationale agissant en faveur de la jeunesse, dispose d'un agrément national d'accueil de volontaires de service civique. Le dispositif du service civique permet de concrétiser la volonté de jeunes adultes de s'engager dans des actions citoyennes. Dans ce cadre, les volontaires réalisent des missions d'intérêt général portées par les structures d'accueil.

La ville de Vernon est d'ores et déjà engagée dans l'intégration sociale de la jeunesse par les actions portées par ses services, notamment les centres sociaux, l'école municipale du sport et de la culture.

La Ligue de l'enseignement propose à ses adhérents un dispositif visant à faciliter l'accueil des volontaires et la concrétisation de leur projet.

Ce partenariat permet de disposer de l'agrément de la Ligue de l'Enseignement, dans le but d'accueillir des volontaires. La Ligue prend à sa charge l'accompagnement administratif et la formation pour chacun d'entre eux ainsi que le versement des indemnités de volontariat. De son côté, la commune définit les missions des volontaires, organise et encadre leur mise en œuvre. Elle complète la gratification principale des volontaires d'une indemnité de 107,58 € par mois de mission. Ce dispositif proposé par la Ligue n'a pas vocation à remplacer la gestion directe par la ville de l'accueil de jeunes volontaires, mais vient en complément, pour assouplir les conditions de mises en œuvre de cet accueil et le rendre possible dans plus de services municipaux.



L'adhésion à la Ligue de l'Enseignement implique le versement d'une cotisation d'un montant de 71,50 € pour l'année 2019.

**Considérant** l'importance de favoriser l'engagement citoyen de la jeunesse,

**Considérant** l'engagement de la municipalité en faveur de l'intégration sociale de la jeunesse et sa volonté de le renforcer,

**Considérant** la proposition de service de la Ligue de l'Enseignement,

**Considérant** l'intérêt pour la municipalité de bénéficier de la souplesse, de la réactivité et de l'expertise apportés par ce partenariat pour l'accueil des volontaires de service civique dans ses services,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- AUTORISE l'adhésion de la commune de Vernon à la fédération de la Ligue de l'Enseignement et le paiement des cotisations y afférentes ;
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents liés à cette adhésion et à la mise en œuvre de l'accueil des volontaires mis à disposition par la ligue de l'enseignement.

Affaires sociales, famille, handicap, séniors et logement

Dossier non présenté en commission

Délibéré :

Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus

Le registre dûment signé

Pour extrait conforme,

Conformément au code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Rouen peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa publication. Dans ce même délai, il peut également faire l'objet d'un recours gracieux adressé à son auteur ; cette démarche prolonge alors le délai de recours contentieux qui peut ensuite être introduit auprès du Tribunal Administratif dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux).

La saison commence le 1er septembre 2019 et se termine le 31 août 2020.

## N° d'affiliation

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|

## Nom de la structure

Adresse administrative



Mail

Site internet

Quelle est la nature juridique de votre structure ?

- Collectivité territoriale  
 Comité d'entreprise  
 Etablissement public d'administration  
 SCIC-SCOP ou entreprise à but lucratif  
 Groupement ou collectif

Autre, précisez :

## Coordonnées des responsables

### Président.e, élu.e ou responsable légal.e

Nom Prénom

Date de naissance

Adresse



Mail

@

### Correspondant.e

Nom Prénom

Date de naissance

Adresse



Mail

@

## TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

Les données à caractère personnel pouvant être recueillies par La LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT font l'objet de traitements ayant pour finalités la réalisation des opérations précontractuelles, la passation, et la gestion de l'affiliation de l'association et de l'adhésion de ses membres. Ces données à caractère personnel, celles relatives aux opérations d'affiliation et d'adhésion peuvent faire l'objet de traitements pour le suivi et l'amélioration de la relation partenariale, ainsi que dans le cadre des dispositifs de lutte contre la fraude et en application de la législation dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent, et le financement du terrorisme. Ces données pourront être utilisées pour la personnalisation des offres et l'envoi d'informations sur les services proposés ou distribués par LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT. Les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de leurs données à caractère personnel, ainsi que de la possibilité de définir les directives particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ces données après décès. Elles peuvent exercer ces droits à tout moment en adressant leur demande à l'adresse : rgpdaffi@laligue.org. Les données sont conservées conformément à la durée nécessaire aux finalités mentionnées et pour les durées de prescriptions éventuellement applicables.

Acceptez-vous de figurer dans un annuaire des associations affiliées à la Ligue de l'enseignement, de l'Ufolep, de l'Usep ?  Oui  Non  
Acceptez-vous que la Ligue de l'enseignement, l'Ufolep\*, l'Usep communiquent vos coordonnées à des tiers partenaires ?  Oui  Non

\* Par tiers partenaires, sont concernées les sociétés Gymnova, Nouansport, DECATHLON PRO, CONRAD, 24 MX, SPORTMAG, ITS-Chrono pour de l'emailing ou routage catalogue par saison sportive avec clause de confidentialité pour les données fichiers. (cf. Liste sur [www.ufolep.org](http://www.ufolep.org)).

## Assurance

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, prends note que :

- cette affiliation à la Ligue de l'enseignement permet de bénéficier des actions et services fédéraux.
- cette affiliation n'accorde aucune garantie d'assurance pour la structure/collectivité et les participants aux activités

**Signature du ou de la  
responsable légal**

## Domaines d'activités de la structure

### 1. ACTION SOCIALE

- 1.1 - Actions d'insertion
- 1.2 - Aide aux demandeurs d'asile ou réfugiés
- 1.3 - Gestion d'établissements médico-sociaux
- 1.4 - Gestion de centres sociaux / espaces de vie sociale
- 1.5 - Lutte contre la grande précarité et l'exclusion
- 1.6 - Personnes en situation de handicap
- 1.7 - Petite enfance
- 1.8 - Prévention spécialisée, protection judiciaire de la jeunesse
- 1.9 - Santé, prévention
- 1.10 - Services aux personnes âgées

### 2. ACTIVITES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

- 2.1 - Accompagnement à la scolarité
- 2.2 - Animation périscolaire (animation hors écoles pendant les semaines d'école)
- 2.3 - Dispositifs relais
- 2.4 - Education à la citoyenneté
- 2.5 - Médias scolaires
- 2.6 - Organisation de séjours scolaires
- 2.7 - Restauration scolaire

### 3. CULTURE

- 3.1 - Cinéma
- 3.2 - Danse (régionale, folklorique...),  
*précisez si :  Pratique en amateur*
- 3.3 - Musique, Education musicale
- 3.4 - Gestion d'équipement culturel (salle, SMAC...),  
*précisez s'il s'agit d'une :  Salle de concert  
 Salle de cinéma  
 Salle de spectacle*
- 3.5 - Image (vidéo, photo),  
*précisez si :  Pratique en amateur*
- 3.6 - Livres, littérature, écriture, oralité,  
*précisez si :  Pratique en amateur*
- 3.7 - Patrimoine
- 3.8 - Peinture et sculpture,  
*précisez si :  Pratique en amateur*
- 3.9 - Spectacle vivant (théâtre, art du cirque),  
*précisez si :  Pratique en amateur*
- 3.10 - Organisation d'événements (fêtes, bals)
- 3.11 - Organisation de festivals  
*précisez s'il s'agit d'une :  Cinéma et images  
 Musiques  
 Théâtre ou autres*

### 4. COMMUNICATION / NUMERIQUE

- 4.1 - Médias
- 4.2 - Education à l'image et aux médias

### 5. DEFENSE D'UNE CAUSE

- 5.1 - Association de représentation (anciens élèves, étudiants...)
- 5.2 - Cercles de réflexion, (cercle de réflexion, université populaires...)
- 5.3 - Défense des droits humains
- 5.4 - Lutte contre le racisme et les discriminations
- 5.5 - Promotion de la laïcité et des valeurs de la Ligue de l'enseignement

### 6. ENVIRONNEMENT DURABLE & EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

- 6.1 - Education à l'environnement et au développement durable
- 6.2 - Ecologie, consommation durable, jardins partagés

### 7. FORMATION

- 7.1 - Formation des bénévoles
- 7.2 - Formation aux métiers de l'animation et à l'animation volontaire
- 7.3 - Formation linguistique (Français langue étrangère, alphabétisation...)
- 7.4 - Formation professionnelle
- 7.5 - Echanges de savoirs

### 8. LOISIRS

- 8.1 - Activités de détente (zen, massage...)
- 8.2 - Arts de la table
- 8.3 - Culture scientifique
- 8.4 - Jeux
- 8.5 - Langues
- 8.6 - Loisirs créatifs

### 9. LOISIRS EDUCATIFS

- 9.1 - Accueil collectif de mineurs et animations (pendant les vacances)
- 9.2 - Excursions
- 9.3 - Organisation de séjours

### 10. SOLIDARITE INTERNATIONALE ET EUROPE

- 10.1 - Citoyenneté européenne
- 10.2 - Commerce équitable
- 10.3 - Echanges interculturels, chantiers internationaux
- 10.4 - Education à la solidarité internationale
- 10.5 - Tourisme solidaire

11. AUTRES (La structure n'a pas d'activités identifiées dans cette liste)